



0. L'assemblée est ouverte à 19h10

Le président Philippe Cottet salue et remercie la présence

- Des membres présents
- De la Société de développement de Lausanne-Jorat (SDLJ), Sylvain Gebhardt, Président

1. Liste de présence

La liste de présence circule.

Présents : 31 membres

Excusés : 10 membres - Merci à eux de s'être annoncés

2. Admissions-démissions

- Admissions :
Elodie et Olivier Pache
Gérald Blanchard
Christophe Hollenstein et Camille Barbezat
- Démission : Coufer SA
- Décès : aucun

3. Acceptation du P.V. de l'assemblée générale 2024

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2024, que chaque membre a reçu, est accepté à l'unanimité.

4. Rapport d'activité du président

Le rapport du président concernant l'année 2024 est joint au présent procès-verbal.

5. Présentation des comptes

La trésorière de la société, Mme Corinne Emery, commente les comptes 2024 et annonce un solde positif de **CHF 1'240.07** pour l'exercice 2024 et une fortune au 31 décembre 2024 de **CHF 10'222.66**.

A fin 2024, La société compte 106 membres dont 22 individuels, 34 couples et 16 sociétés.

6. Rapport des vérificateurs.

Le rapport des vérificateurs des comptes est lu par M. Georges Baudat qui propose d'approuver les comptes et de donner décharge au comité pour sa gestion.

Le rapport des vérificateurs des comptes est accepté à l'unanimité.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Les vérificateurs des comptes pour le prochain exercice seront M. Georges Baudat et Mme Claire-Lise Hafner, ainsi qu'en qualité de suppléant : M. Philippe Delacrétaz.

7. Décharge du comité 2024 et comité 2025

L'assemblée donne à l'unanimité décharge au comité pour l'exercice 2024.

Démission du comité de Xavier Jobin.

Pas de candidature pour rejoindre le comité.

Le comité est ainsi composé de **Philippe Cottet** (Président), **Christophe Grivel** (Secrétaire), **Corinne Emery** (trésorière), **Blaise Christen** et **Hervé Kaufmann**.

8. Divers et propositions individuelles

Remerciement à Jean-François Borgeaud pour le travail et le soin apporté à notre quartier.

Questions :

Q : Existe-t-il des projets de transport public direct entre Vernand-Romanel et la Blécherette ?

R : Les Transports Lausannois prévoient la création d'une ligne reliant Cheseaux au stade de la Tuilière, incluant un arrêt à la Migros de Romanel. Cependant, aucune information supplémentaire n'est disponible à ce jour.

Q : Un aménagement de places « Mobility » est-il prévu dans le cadre du projet de la nouvelle gare de Romanel ?

R : Des places existaient auparavant, mais aucune information n'indique si elles seront réaménagées.

9. Intervenants :

M. Olivier Pache : « Parmi les Vernand, la Ferme du Taulard »

M. Philippe Delacrétaz : « Les Vernands à travers le temps : quelques images »

Aucune autre question n'est soulevée, l'assemblée se termine à 20h00.

Pour le PV / Christophe Grivel, mai 2025

Rapport du président 2024

Cher ami de la Société de Développement de Lausanne-Jorat,
Chers Membres,
Madame,
Monsieur,

C'est avec plaisir que je vous informe sur les activités de notre société.
Votre comité s'est réuni trois fois en 2024 ; le 5 février pour l'organisation de notre Assemblée Générale qui s'est déroulée le 19 avril au Stand de Vernand, le 30 mai et le 12 novembre.

Notre comité a été convié par les Services Industriels de Lausanne le 8 juillet 2024 afin de nous expliquer la démarche participative concernant le Plan lumière.

Notre comité a fixé un rendez-vous le 18 septembre 2024 avec le Directeur des Tuileries de Fribourg – Lausanne, Monsieur Christian Kolly, membre de notre société, concernant le bruit de l'autoroute A9 dans le quartier du Taulard avec Monsieur Roulin.

Votre comité a traité les points suivants durant l'année 2024.

Cours d'eau La Pétause, Mèbre et Sorge.

A chaque séance du comité depuis 2022, notre vice-président Xavier Jobin nous a informé de l'avancement de ce dossier, qui vu les coûts engagés, est devenu très complexe.

Voici la situation actuelle de l'assainissement Pétause, Mèbre, Sorge. Le premier projet, dont nous parlions ces dernières années (entre autres assainissement des collecteurs à eaux usées, circulant sous les lits des dites rivières) était trop onéreux. Le deuxième projet publié en automne 2024 n'a pas trouvé d'opposants. Ce deuxième projet se limitera à la construction de 4 bassins de rétention (du type "Donatella Mauri" comme sous la gare à Romanel). Il n'est plus du tout question des eaux usées. En creusant sur le net, on se rend compte que certaines communes, comme Renens, attaquent individuellement cette question de l'assainissement des installations des eaux usées.

Notre comité pense que la problématique va évoluer à très long terme et, en conséquence, ce point apparaîtra encore longtemps dans mon rapport.... ou celui de mon successeur.

Bruit de l'autoroute A9 dans le quartier du Taulard.

Certains membres de notre association ainsi que d'autres habitants de la zone du Taulard nous ont signalé depuis 2024, une recrudescence des nuisances sonores provenant de l'A9. Nous avons envoyé un courrier en décembre 2024 à la municipalité de Romanel avec une réponse qu'actuellement aucune plainte n'avait été signalée par la population.

Suite à notre assemblée générale 2024 et les réponses de l'OFROU - Office fédéral des Routes - présentées par Monsieur Olivier Floc'hic, nous avons décidé de prendre rendez-vous avec le Directeur des Tuileries de Fribourg – Lausanne, Monsieur Christian Kolly, membre de notre société, le 18 septembre accompagné par notre membre David Roulin ainsi que par Xavier Jobin et Hervé Kaufmann, membres de notre comité.

Selon l'entretien, il s'avère que des couloirs de bruits remontent jusqu'au quartier du Taulard et sont dû à des déplacements de terres des TLF. Hypothèses qui seront pris en compte par les TLF.

Le problème est complexe, car il concerne divers acteurs publics (communes, canton et confédération) ainsi que des privés, propriétaires des parcelles, sur un tronçon d'autoroute de plus d'un km. Les solutions passeraient par différentes mesures (limitation de vitesse, revêtement routier, protection physique contre le bruit, etc...).

S'agissant des TLF, la situation actuellement mouvante devrait durer jusque vers l'horizon 2050, moment où la réhabilitation du terrain, sa re-végétalisation, le nouveau relief seront effectifs et pourraient peut-être apporter quelques pistes solutions.

La société continuera à suivre le problème en permanence, mais aucune solution simple et rapide ne semble à portée de main.

Parking sauvage.

Trois parkings sont situés sur la route reliant la zone industrielle du Mont-sur-Lausanne à la route de la Blécherette, dont deux sans signalisation de limite du temps de parcage. Au fil du temps, ces deux zones ont été occupées par des mobiles-homes, par des véhicules sans plaques ou avec plaques et des véhicules stationnés de très longue durée. Lors d'une promenade, des personnes m'ont interpellé en me disant qu'elles ne pouvaient plus se parquer pour promener leurs chiens et que les véhicules stationnés y étaient depuis longtemps.



Nous avons entrepris les démarches nécessaires auprès la commune de Lausanne afin que des panneaux soit installés pour une limite de parcages de 3h00 en semaine et libre les samedi et dimanche.

Plan lumière

Lors de l'assemblée générales de 2024, Monsieur Nicolas Waelti, secrétaire général des SIL, nous a présenté le projet de la municipalité de Lausanne, en nous spécifiant qu'un atelier participatif allait être organisé fin août 2024.

Un courrier personnel a ainsi été envoyé le 27 août 2024 à l'attention de tous les habitants de l'enclave de Vernand (base de données des SIL), , et mentionnant clairement la tenue de l'atelier participatif du 25 septembre de 18h00 à 20h00 suivi d'une agape.

Si l'invitation mentionnait que l'atelier serait limité à 60 personnes, malheureusement seules 20 personnes habitant l'enclave de Vernand furent présentes dont plusieurs membres de notre comité et membres de notre société, moi-même étant excusé pour cause de vacances. Une restitution de cette séance a fait l'objet d'un rapport détaillé de 13 pages recto/verso.

La grande majorité des demandes ont été approuvées sauf ;
1 lampadaire au milieu de l'avenue de Vernand-Dessus (sur le gendarme couché) et 1
lampadaire au centre de Vernand-Dessous ; le projet présenté n'a pas tenu compte de notre
demande.

Un autre « point noir » (c'est le cas de le dire) restait litigieux, l'arrivée dans la forêt au
Taulard. Notre société a envoyé un courriel le 5 décembre 2024 avec trois photos de nuit de
ce passage afin de demander que ces lampadaires restent allumés jusqu'à 0h30 ; cette
revendication a été entendue.



Signalisation de limitation de vitesse; entrée du Ch. du Taulard.

Comme nous l'avons appris lors de notre demande de limiter la vitesse à 30km/h dans la
zone de Vernand-Dessus, une limitation de vitesse à 30km/h doit obligatoirement être
précédée d'un panneau 50km/h. Or, ceci n'est pas le cas ; une demande a été envoyée aux
différentes communes touchées (Romanel - abolition du fin de 50km/h ou Lausanne – mise
en place d'un panneau 50km/h avant le pont) ainsi que de la Direction Générale Mobilité et
Routes (canton).

Transports publics, cartes et abonnements à tarif réduit pour les zones foraines

Un courrier personnel a été envoyé à tous les habitants de la zone foraine le 2 décembre
2024 concernant les cartes prépayées de 10 courses au prix de 2 zones au lieu de 3. Idem
pour abonnements annuels.

Déchèterie mobile au Taulard

Notre enclave a de la chance de bénéficier encore d'une déchèterie mobile. Profitez-en, un
décompte de nombre de « déposition de déchets » est enregistré. Il est important que cette
facilité mensuelle soit utilisée, faute de quoi, elle pourrait peut-être un jour disparaître.

Comité

Notre vice-président Xavier Jobin nous a fait parvenir une lettre de démission. J'y reviendrai
dans le pt 7 de l'ordre du jour.

Site Internet

Pour mémoire notre société dispose d'un site internet depuis septembre 2008 sous le nom
de www.vernand.org. Membre de notre comité, Christophe Grivel a la charge d'y insérer
toutes les nouvelles pouvant intéresser nos membres. Si vous avez des photos ou des
textes relatant la vie des Vernands à faire paraître, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Faites-nous également part de vos commentaires sur le contenu du site.

Un grand merci à notre webmaster.

Au nom du comité, j'aimerais vous remercier de la confiance que vous avez accordée à notre comité.

Je vous remercie, chers Membres, de votre fidélité à notre Société de Développement de Lausanne-Vernand et j'adresse un grand merci à tout le Comité qui œuvre dans une ambiance constructive et dont la devise est toujours:
« défendre les intérêts des habitants de la zone foraine de Vernand lorsqu'il en va de la qualité de vie».

Philippe Cottet, Président, Société de Développement de Lausanne-Vernand

04/2025